

bon et de l'énergie examine depuis un certain temps la situation de cette industrie au Cap-Breton. Tout récemment un petit groupe de ces fonctionnaires en a étudié certains points particuliers. Il n'est pas habituel de nommer les membres d'un comité interministériel d'études; cependant je puis vous révéler les ministères et les organismes qui y sont représentés. Ce sont: L'Office fédéral du charbon; l'Office d'expansion économique de la région atlantique; le ministère des Finances; le ministère du Travail; l'Office national de l'énergie; le ministère des Mines et des Relevés techniques; le ministère de l'Industrie; le ministère du Commerce; le ministère du Nord et des Ressources nationales; le ministère des Affaires extérieures; le bureau de Conseil privé.

2. Une réponse a déjà été donnée à cette question; elle a été publiée dans les *Débats* de la Chambre des communes du 8 juin—M. J. R. Donald, président du Conseil de *J. T. Donald and Company Limited* de Montréal, a été engagé afin de conseiller le gouvernement sur la situation de l'industrie charbonnière du Cap-Breton.

3. a) M. Donald fera une étude générale de la situation de l'industrie charbonnière du Cap-Breton et recommandera les mesures appropriées à sa solution ainsi qu'à celle des problèmes sociaux connexes. Il demandera la collaboration des différents organismes du gouvernement fédéral de qui relève l'industrie charbonnière; il a reçu instruction de discuter de la question avec les autorités provinciales, les dirigeants de cette industrie et tous les autres organismes qui pourraient contribuer à la solution de cette question.

b) M. Donald est un ingénieur chimiste dont les services rendus à l'industrie chimique du Canada lui ont valu la médaille de la *Society of Chemical Industry (Canadian Section)* en 1952 et la *Montreal Medal, CIC*, en 1962. En plus d'être président du Conseil de *J. T. Donald and Company Limited*, conseillers en chimie et en recherches, il est président du Conseil de *Donald Inspection Ltd.*, ingénieurs de vérification et d'essai de Montréal et de Toronto. De 1939 à 1945, M. Donald a été directeur général des produits chimiques et des explosifs du ministère des Munitions et Approvisionnements; de 1951 à 1952 il a été directeur des produits chimiques et des explosifs du ministère de la Production de défense.

SUSSEX (N.-B.)—VISITE DE MEMBRES DE LA COMMISSION LAURENDEAU-DUNTON

Question n° 735—M. Fairweather:

Les membres de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ont-ils visité récemment la ville de Sussex (N.-B.) et, dans l'affirmative, a) quel a été le but de cette visite, b) qui a fait la visite, c) combien d'interviews a-t-on eues avec (i) les enfants et (ii) les

[L'hon. M. Sharp.]

adultes, d) les membres du personnel portaient-ils des papiers d'identité ou d'autorisation venant de la Commission royale pour expliquer le but de leur visite, e) les membres du personnel se sont-ils présentés chez le maire de Sussex ou chez l'un quelconque des représentants ou fonctionnaires municipaux, f) les membres du personnel ont-ils d'abord cherché à obtenir une permission de la Commission scolaire avant d'avoir les interviews à l'école, g) au cours de ces interviews, a-t-on posé des questions telles que «Comment avez-vous voté aux dernières élections fédérales et provinciales,» h) quel rapport existe-t-il entre les réponses à ces questions et les attributions de la Commission royale?

M. Jack Davis (secrétaire parlementaire du premier ministre): La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme m'a fait tenir les renseignements suivants: a) et b) Deux personnes effectuant des recherches au nom de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ont visité la ville de Sussex (N.-B.), afin d'interroger des étudiants et des adultes. Ces interviews entraînent dans le cadre d'un sondage quant aux aspects linguistiques et culturels de l'instruction d'un certain nombre d'enfants et de parents de milieux ethniques et régionaux différents. La ville de Sussex était l'une des villes choisies pour cette étude. c) Cinquante-cinq entrevues avec des enfants et 53 avec des parents. d) Le principal chargé de recherches était muni d'une autorisation écrite. e) et f) Non; cette étude est effectuée de concert et en collaboration avec les fonctionnaires du ministère provincial de l'Éducation ainsi qu'avec les autorités de l'école de la localité. g) Une question à l'intention des parents faisait partie du questionnaire. h) Cette question est ajoutée afin de vérifier le caractère représentatif du groupe de personnes interrogées par comparaison avec les résultats du scrutin dans la localité.

NOUVELLES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE À L'ÎLE DE PICTOU (N.-É.)

Question n° 737—M. MacEwan:

Le ministère des Transports a-t-il l'intention d'établir de nouvelles installations d'éclairage à l'extrémité occidentale de l'île de Pictou (N.-É.) en remplacement des installations actuelles, et dans le cas de l'affirmative, quel genre de nouvel équipement sera placé à cet endroit et quand les travaux se feront-ils?

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Le ministère est à installer une nouvelle tour d'acier à l'extrémité ouest de l'île de Pictou pour remplacer l'ancien phare. Un feu de 350mm muni d'un brûleur triple à l'acétylène sera installé et mis en service dans une semaine ou une dizaine de jours. Il en résultera une augmentation importante de l'intensité lumineuse.